



*Liberté • Égalité • Fraternité*

**RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**

**Préfecture de la Loire-Atlantique**

## **RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS**

**SPECIAL N° 20 – 9 mars 2016**

# SOMMAIRE

## **DD – DRDJSCS : Direction Départementale Déléguée de la Direction Régionale et Départementale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale**

Arrêté préfectoral du 27 mai 2015 portant désignation des membres de la commission de réforme hospitalière départementale de la Loire-Atlantique susvisé est modifié

L'article 3 de l'arrêté préfectoral du 6 août 2015 portant désignation des membres de la commission de réforme hospitalière départementale de la Loire-Atlantique susvisé est modifié



## PRÉFET DE LA LOIRE-ATLANTIQUE

**DIRECTION RÉGIONALE  
ET DÉPARTEMENTALE  
DE LA JEUNESSE, DES SPORTS  
ET DE LA COHÉSION SOCIALE**

DIRECTION DÉPARTEMENTALE DÉLÉGUÉE  
Service : Commission de Réforme  
Affaire suivie par : Magali DUPÉ  
02.40.12.81.38  
Mel : [ddcs-cmcr@loire-atlantique.gouv.fr](mailto:ddcs-cmcr@loire-atlantique.gouv.fr)

### **LE PRÉFET DE LA REGION PAYS DE LA LOIRE PRÉFET DE LA LOIRE-ATLANTIQUE**

Officier de la Légion d'Honneur  
Officier de l'Ordre National du Mérite

**VU** le code des pensions civiles et militaires de retraite ;

**VU** la loi n°86.33 du 09 janvier 1986 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique hospitalière ;

**VU** la loi n°91.748 du 31 juillet 1991 modifiée portant réforme hospitalière ;

**VU** le décret n°88.386 du 19 avril 1988 relatif aux conditions d'aptitude physique et aux congés de maladie des agents de la fonction publique hospitalière ;

**VU** le décret n°2004.374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et départements ;

**VU** le décret du 30 mai 2014 nommant M. Henri-Michel COMET, préfet hors classe, de la région Pays de la Loire, préfet de la Loire-Atlantique ;

**VU** l'arrêté du 4 août 2004 relatif aux commissions de réforme des agents de la fonction publique territoriale et de la fonction publique hospitalière ;

**VU** l'arrêté préfectoral du 05 juin 2000 portant composition de la commission de réforme de la fonction publique hospitalière ;

**VU** l'arrêté préfectoral du 27 mai 2015 portant désignation portant désignation des membres de la commission de réforme de la fonction publique hospitalière ;

**CONSIDERANT** la demande de modification de représentation en commission de réforme de deux représentants du personnel ;

**SUR** proposition du directeur régional et départemental de la jeunesse, des sports et de cohésion sociale ;

## ARRÊTÉ

**Article 1 :** L'arrêté préfectoral du 27 mai 2015 portant désignation des membres de la commission de réforme départementale de la Loire-Atlantique susvisé est modifié comme suit en son article 3 en ce qui concerne la commission paritaire 8 :

<u>Membres titulaires :</u>	<u>Membres suppléants :</u>
Monsieur GILBERT Tony CHU de NANTES	Madame COTTREL Catherine CHU de NANTES
	Madame MARTIN Valérie CHU de NANTES
Monsieur TERRIEN Olivier CHU de NANTES	Madame LEFEVRE Laurence H.I.L de GUERANDE
	Madame CHAUVIERE Marie-Paule CHU de NANTES

En conséquence, Madame MORISSET Lucie n'est plus membre de la commission de réforme et Madame MARTIN devient suppléante.

**Article 2 :** Le présent arrêté peut faire l'objet :

- d'un recours gracieux ou d'un recours hiérarchique, dans un délai de deux mois, à compter de la date de sa publication ;

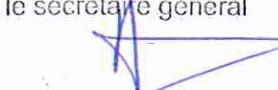
- d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Nantes (6, allée de l'île Gloriette – 44 041 NANTES Cedex 01), dans un délai de deux mois, à compter de la date de sa publication ;

Ces recours ne suspendent pas l'application de la présente décision.

**Article 3 :** Le secrétaire général de la Préfecture de la Loire-Atlantique et le directeur régional et départemental de la jeunesse, des sports et de cohésion sociale, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la Loire-Atlantique.

Nantes, le - 9 MARS 2016

Le PRÉFET  
Pour le préfet et par délégation,  
le secrétaire général

  
Emmanuel AUBRY



## PRÉFET DE LA LOIRE-ATLANTIQUE

**DIRECTION RÉGIONALE  
ET DÉPARTEMENTALE  
DE LA JEUNESSE, DES SPORTS  
ET DE LA COHÉSION SOCIALE**

DIRECTION DÉPARTEMENTALE DÉLÉGUÉE  
Service : Commission de Réforme  
Affaire suivie par : Magali DUPÉ  
02.40.12.81.38  
Mel : [ddcs-cmcr@loire-atlantique.gouv.fr](mailto:ddcs-cmcr@loire-atlantique.gouv.fr)

### **LE PRÉFET DE LA REGION PAYS DE LA LOIRE PRÉFET DE LA LOIRE-ATLANTIQUE**

Officier de la Légion d'Honneur  
Officier de l'Ordre National du Mérite

VU le code des pensions civiles et militaires de retraite ;

VU la loi n°86.33 du 09 janvier 1986 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique hospitalière ;

VU la loi n°91.748 du 31 juillet 1991 modifiée portant réforme hospitalière ;

VU le décret n°88.386 du 19 avril 1988 relatif aux conditions d'aptitude physique et aux congés de maladie des agents de la fonction publique hospitalière ;

VU le décret n°2004.374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et départements ;

VU le décret du 30 mai 2014 nommant M. Henri-Michel COMET, préfet hors classe, de la région Pays de la Loire, préfet de la Loire-Atlantique ;

VU l'arrêté préfectoral du 05 juin 2000 portant composition de la commission de réforme de la fonction publique hospitalière ;

VU l'arrêté préfectoral du 4 août 2004 relatif aux commissions de réforme des agents de la fonction publique territoriale et de la fonction publique hospitalière ;

VU l'arrêté préfectoral du 06 août 2015 portant désignation des membres de la commission de réforme départementale de la Loire-Atlantique

**CONSIDERANT** la demande de modification de représentation en commission de réforme d'un représentant de l'administration ;

**SUR** proposition du directeur régional et départemental de la jeunesse, des sports et de cohésion sociale ;

## **ARRÊTE**

**Article 1** : L'article 3 de l'arrêté préfectoral du 6 août 2015 portant désignation des membres de la commission de réforme départementale de la Loire-Atlantique susvisé est modifié comme suit :

« sont désignés pour siéger en commission de réforme de la fonction publique hospitalière en qualité de représentants de l'administration :

Membres titulaires :

Madame Catherine LOISEAU  
CHU de Nantes

**Monsieur Gilbert RIALLAND**  
Les Hauts Thébaudières - Vertou

Membres suppléants :

Monsieur Georges PICHEROT  
CHU de Nantes

Madame Claire TRAMIER  
EPMS – Saint Brévin

Monsieur Rodolphe AMAILLAND  
Les Hauts Thébaudières - Vertou

Monsieur Gérard MAUZAIZE  
CHS de Blain

»

En conséquence, Madame BIGEARD Myriam n'est plus membre de la commission de réforme et Monsieur RIALLAND devient titulaire.

**Article 2** : Le présent arrêté entrera en vigueur le lendemain de sa publication au recueil des actes administratifs.

**Article 3** : Le présent arrêté peut faire l'objet :

- d'un recours gracieux auprès de mes services, dans un délai de deux mois, à compter de la date de sa publication au recueil des actes administratifs ;

- d'un recours hiérarchique auprès du Ministre de la Santé et de la Solidarité, dans un délai de deux mois, à compter de la date de notification ;

- d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Nantes (6, allée de l'Île Gloriette – 44 041 NANTES Cedex 01), dans un délai de deux mois, à compter de la date de sa notification ;

Ces recours ne suspendent pas l'application de la présente décision.

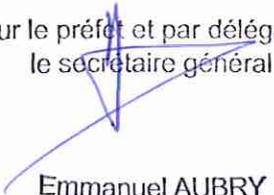
**Article 4 :**

Le secrétaire général de la Préfecture de Loire-Atlantique et le directeur départemental de la cohésion sociale, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la Loire-Atlantique.

Nantes, le 9 MARS 2016

Le PRÉFET

Pour le préfet et par délégation,  
le secrétaire général

  
Emmanuel AUBRY